TRANSPORT DE PRODUITS RÉFRIGÉRÉS – ANALYSE SUPPLÉMENTAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| No de police / No de référence |  |
| Nom de l’Assuré / Proposant : |  |

1. Le transport de produits réfrigérés représente       % des affaires du transporteur.
2. Nombre d’années d’expérience dans le transport de produits réfrigérés :
3. Liste des sinistres au cours des trois (3) dernières années relativement au transport de produits réfrigérés (exemple : vol, marchandises refusées mauvaise température, etc.) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DATE** | CAUSE DES DOMMAGES | **MONTANT RÉCLAMÉ** |
|  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | $ |

1. a) Nombre total de remorques réfrigérées vous appartenant :

b) Combien sont munies de ECM (système permettant d’extraire les informations de l’unité de réfrigération) ?

1. a) Nombre total de remorques réfrigérées appartenant à un tiers :

b) Combien sont munies de ECM (système permettant d’extraire les informations de l’unité de réfrigération) ?

1. a) Les « vérifications avant départ » sont-elles toujours effectuées ? Oui  Non

b) Par qui ? Propriétaire  Employé  Chauffeur  Entrepreneur indépendant

1. À quelle fréquence :
   1. les calibrations de l’unité de réfrigération sont-elles faites ?
   2. les unités sont-elles vérifiées et entretenues par le manufacturier ou par un agent reconnu par lui ?

*(Prière de joindre copie de la documentation faisant preuve de la dernière vérification)*

* 1. est vérifiée la chute à air (air duck) fixée au plafond ?

1. Les directives aux chauffeurs incluent-elles :
2. de refuser toute cargaison dont le chargement n’est pas effectué directement d’un entrepôt réfrigéré, à moins d’avoir obtenu une libération de responsabilité écrite et signée par l’expéditeur ? Oui  Non
3. de refroidir l’intérieur de la remorque avant le chargement à la température exigée pour le transport ?

Oui  Non

1. de vérifier le chargement et le déchargement des marchandises et, lorsque c’est possible, de prendre la température des marchandises durant ces opérations ? Oui  Non
2. de s’assurer du bon fonctionnement du système de réfrigération lors de chaque arrêt et à toutes les quatre (4) heures au minimum ? Oui  Non
3. de conserver dans son véhicule les numéros de téléphone d’urgence du manufacturier du système de réfrigération? Oui  Non
4. de contacter son superviseur avant d’accepter une cargaison lorsqu’il doute du bon état de la marchandise ou s’il détecte une anomalie en cours de route ? Oui  Non
5. de noter sur le connaissement toutes anomalies détectées ? Oui  Non
6. de contacter son superviseur si le consignataire prétend que la marchandise est endommagée à la livraison ?

Oui  Non

1. Les chauffeurs ont-ils suivi une formation offerte par le manufacturier du système de réfrigération ?

Oui  Non

1. Ont-ils les compétences ou la documentation nécessaires relativement aux méthodes de disposition et de la température recommandée pour le genre de marchandise transportée ? Oui  Non
2. Ont-ils toujours un thermomètre manuel à leur disposition ? Oui  Non
3. Les chauffeurs possèdent-ils tous une expérience d’au moins un an en transport de produits réfrigérés ?

Oui  Non

1. Quels produits transportez-vous généralement ?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Fruits et/ou légumes |  | Viande suspendue |
|  | Aliments frais |  | Poisson |
|  | Aliments congelés |  | Fruits de mer |
|  | Viande empaquetée |  | Autres : |

|  |
| --- |
| Commentaires : |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

Signature du transporteur :       Date :